

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 30 octobre 2013 – 17 h 30

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille treize, le trente octobre, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 24-10-2013.

Présents : MM. Sébastien CATELAN Jean-Jacques FERRERO, Dominique GUEYTTE, Raymond LECLER, Pierre MICHEL, Robert REYNAUD.

Absents excusés : Mmes Chantal BOGET, Monique ODDOU (procuration à Mme Josy OLIVIER).
M. Frédéric PINET.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance et approbation du compte rendu du 20 septembre 2013

- M. Pierre MICHEL est nommé **secrétaire de séance**.
- **Le compte rendu du 20 septembre est approuvé.**

**2 – Communauté de communes Interdépartementale des Baronnie, objectif vallée de la lumière,
modification des statuts (*délibération n° 1*)**

Rapporteur : Josy Olivier

– Délibération n° 1 –

Le conseil communautaire du 12 septembre 2013 s'est prononcé favorablement à la modification des statuts de la CCIB en y incluant la compétence facultative « éducation, culture et sport, études préalables au projet : Objectif, vallée de la lumière ».

Le conseil municipal dispose de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

SE PRONONCE favorablement pour la modification des statuts proposée.

3 – Commission des travaux, le point sur les travaux en cours et à venir

Rapporteur : Pierre Michel

- La routière du midi a repris devant le camping l'enrobé de l'aire de services
- Les tuyaux posés dans le canal d'arrosage qui bouchaient le fossé ont été enlevés
- Sur le réseau d'eau, beaucoup de fuites d'eau ont été réparées, une fuite vers la station d'épuration n'a pas été trouvée
- La commission d'appel d'offre a décidé de demander à l'entreprise qui a été retenue pour finir le chemin de la distillerie, un devis pour le chemin des Basses Graves (Madame Cornillac)
- Des travaux sont à prévoir chemin du facteur (au-dessus de P. Félix), il faudra bétonner sur environ 40 mètres et faire un « décanteur » pour que l'eau de pluie s'écoule
- L'entreprise Barbanson a été relancée pour faire les travaux de gouttières au grand pré
- L'appartement vendu à Mme Gras a été inondé, des travaux sont à prévoir (grilles à installer pour l'écoulement des eaux pluviales)
- En février 2014, l'ESAT fera les travaux de l'école (faux plafond et toilettes en bas), l'adjoint a averti la directrice
- Au grand pré, plusieurs habitants ont signalé des problèmes d'éclairage public
- Robert Reynaud pose la question de l'état du chemin de l'Estang (les glissières ne sont pas assez profondes et ne sont jamais nettoyées)
- Questions sur les travaux d'enfouissement du réseau d'eau d'arrosage et l'agrandissement éventuel du périmètre de l'ASA de l'Estang (assez rare que le préfet accepte une extension). A l'assemblée générale, aucun habitant de Pigranier n'a officiellement demandé cette extension

4 – Cantine scolaire, approbation d'un règlement intérieur, délibération n°2

Rapporteur : *Josy Olivier*

– Délibérations n° 2 –

Il est proposé un règlement intérieur pour la cantine municipale. Ce règlement prévoit le fonctionnement, les modalités d'inscriptions, le traitement des annulations occasionnelles.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

APPROUVE le règlement intérieur de la cantine scolaire municipale.

5 – Projet de santé, le point sur le dossier

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

L'équipe travaille sur ce projet depuis le 3 juillet 2012. Suite à la table ronde du 20 juin, une mission d'accompagnement avec l'ORS (observatoire régional de santé) et l'ARS (agence régionale de santé) pour établir un diagnostic socio-sanitaire à l'échelle du territoire Rosanais et définir les spécificités du périmètre des 3 cantons : Rosans (9 communes), Rémuzat (16) et La Motte (4). Professionnels de santé, élus (maires et conseillers généraux) se sont réunis, le docteur Graglia, (élu et professionnel) est conciliateur.

6 – Occupation des salles municipales, proposition de participation aux frais de chauffage au musée

Rapporteur : *Pierre Michel*

Emilie Bourgeois, chef de chœur et musicienne, a demandé une salle pour déposer ses instruments. L'agent du patrimoine a proposé le bas de l'écomusée (bonne acoustique). Harriet Van Wierigen a demandé la salle Saint-Arey pour le marché de Noël. Pour ces deux occupations, le relevé des consommations électriques sera fait et une participation demandée.

7 – Délégation de compétence du conseil municipal au maire, le point sur les locations en cours

Rapporteur : *Josy Olivier*

Un tableau récapitule l'ensemble des contrats de locations en cours. Les locations représentent une recette d'environ 150 000 € répartis ainsi : 50 000 € locatifs individuels, 28 000 € locatifs meublés, 75 000 € locatifs à l'année (gendarmerie, buvette plan d'eau, etc.)

8 – Finances, virement de crédits, présentation en non-valeurs, délibération n°3

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

– Délibération n° 3 – Virements de crédits

Pour terminer l'exercice budgétaire, il convient de procéder à quelques virements de crédits :

Crédits à ouvrir :	Opération 00045 – desserte forestière de Raton	+ 1 000 €
•	Opération 00195 – Chemin de la plaine de l'Idane	+ 5 000 €
•	Opération 10050 – Chemin des Basses Graves	+ 15 000 €
Crédits à réduire :	Opération 00194 – Voirie de Saint-Etienne	- 15 000 €
•	Opération 10049 – Maison de Santé	- 6 000 €

Présentation en non-valeurs

Le comptable public expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur des états joints à sa demande, en raison des motifs énoncés. Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour des montants totaux de 1 014,44 € et 239,85 € sur le Budget principal et 181,09 € et 50,50 € sur le budget de l'eau.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISE les virements de crédits énoncés

AUTORISE le maire à mandater les sommes correspondantes aux admissions en non-valeur énoncées dans les listes suivantes : 1045221411 pour 239,85 € ; 1045420511 pour 1 014,44 € ;

9 – Fonds de solidarité pour le Logement, participation 2013, *délibération n°4*

Rapporteur : *Josy Olivier*

– Délibération n° 4 –

Madame le Maire présente au conseil municipal une demande de participation pour la commune de 184,45 € (527 habitants x 0.35 € par habitant) au fonds de solidarité pour le logement.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Décide une participation de 184,45 € au fonds de solidarité pour le logement

Autorise Madame le maire à signer la convention avec le conseil général des Hautes-Alpes.

10 – Office de tourisme

Josy Olivier lit le courriel de Sylviane Casagrande, l'agent d'accueil de l'office de tourisme, en date du 30 septembre. Celle-ci remercie la municipalité pour les efforts qu'elle a faits pour elle. Le conseil d'administration s'est réuni le 8 octobre. Dominique Gueytte était présent, il en fait le compte rendu. La directrice (qui ne démissionne plus) a encore beaucoup de congés à prendre. Les communautés de communes, les maires et les offices de tourisme se sont réunis pour mutualiser les moyens : Serres avec Rosans, Laragne avec Orpierre. Les locaux d'Orpierre sont inaugurés dans la Maison des services publics.

11 – SyME 05, nomination d'un délégué

Le SyME 05 est le syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes

Titulaire : Raymond Lecler - Suppléant : Robert Reynaud

12 – Questions diverses

- Rythmes scolaires (*Josy Olivier*), réunion organisée par l'association des maires de France. Diverses questions ont été posées concernant les transports scolaires (vont-ils venir chercher les enfants à 15 h si le temps scolaire finit à 15 h ?), le coût (Veynes a mis en place la réforme depuis la rentrée et la chiffre à 240 € par enfant). Il est rappelé que le temps scolaire par jour ne pourra pas dépasser 5 h 30
- Rallye de Monte-Carlo (*Pierre Michel*), réunion en préfecture, les organisateurs ont confirmé que le départ des spéciales se feront au bout du cimetière. Un sens unique sera instauré route de la chapelle, le parking, comme lors de la fête des simples, sera face au jardin public (panneaux pour les riverains), repas offert aux commissaires. Les buvettes sont sous la responsabilité des maires. Samedi 11 janvier reconnaissance des pilotes (avertir le public et faire des banderoles « Rosans vous accueille » avec le drapeau monégasque)
- Demande de subvention, Jardiniers de France et solidarités paysannes, refusées
- La croix rouge remercie la mairie pour l'accueil du camion itinérant
- Le district de foot remercie la municipalité pour l'engagement financier pour l'équipe de Rosans
- Location de l'appartement de la cure occupé par l'abbé Bosi, il est rappelé que la convention est signée avec l'évêché (pour le curé de la paroisse) et pas directement avec le curé. Madame Amourette souhaitait donner des meubles pour la cure
- Portage des repas (*question de Raymond Lecler*). Organisé par la CCIB, le service fonctionne bien (8 repas sont servis sur Rosans sur 28 en tout)
- Comité des fêtes (*question de Raymond Lecler*). Jean-Jacques Ferrero et Josy Olivier ont assisté à la réunion, 3 jeunes veulent bien reprendre l'association
- Camping, Raymond Lecler lit un courrier de Madame Couillens adressé à tous les conseillers municipaux (il ne veut plus recevoir ses courriers)

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 20 h 30.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint	Secrétaire de séance	
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	Absente excusée	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Absente excusée procuration à OLIVIER Josy	
PINET Frédéric	Absent excusé	
REYNAUD Robert	X	